



BISON^{MD} 400 L

Obtenez une large fenêtre d'application et une excellente suppression de les graminées dans les céréales et les graminées fourragères cultivées pour la semence.



Matière active :

Tralkoxydime

Groupe d'herbicides :

Groupe 1

Formulation :

Tralkoxydime 400 g/L = SC

Doses d'application et format :

- 200 mL/acre
- 40 acres/caisse

Une caisse:

- 1 bidon de 8 L de BISON^{MD} 400 L
- 1 bidon de 8 L d'adjuvant Addit^{MD}

CULTURES HOMOLOGUÉES :

Grandes cultures :

- Blé (de printemps, d'hiver)
- Orge
- Seigle (de printemps, d'hiver)
- Triticale

Cultures de céréales ensemencées avec des légumineuses fourragères :

- Lotier corniculé
- Luzerne
- Sainfoin
- Trèfle

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Avoine spontanée, folle avoine 1 à 6 feuilles (Zadoks 11,20-14,22)

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un herbicide systémique de postlevée qui transfère le principe actif au point de croissance. Jaunissement du point de croissance en 1 à 3 semaines. La nouvelle feuille s'arrache facilement en 3 à 5 jours.

STADE DES CULTURES :

En général, il n'y a pas de restrictions. Toujours consulter l'étiquette pour connaître les directives pour les mélanges en réservoir et les restrictions supplémentaires.

VOLUME D'EAU :

- Application terrestre : 20 à 40 L/acre
- Application aérienne : 12 à 18 L/acre

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

1 heure

BISON^{MD} 400 L

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

N'appliquer aucun mélange en réservoir contenant un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures contre-ensemencées de légumineuses fourragères.

Herbicides :

- 2,4-D ESTER 700
- Attain^{MD}
- BROMOTRIL^{MD}
- Bromoxynil + 2,4-D (ester)
- BADGE^{MD}
- Dichlorprop + 2,4-D ESTER 700
- Infinity^{MD}
- Lontrel^{MD}
- MCPA (ester)

- OcTTain^{MD}
- Pixxaro^{MC} A
- Prestige^{MC}

Insecticides :

- Decis^{MD}
- SILENCER^{MD} 120 EC

Fongicide :

- BUMPER^{MD} 432 EC

Avant de mélanger en réservoir pour utilisation avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, toujours consulter l'étiquette du partenaire d'association que ce soit un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation ou de prémélange avec de l'eau propre et enclencher l'agitateur.
2. L'agitation doit continuer pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
3. Lorsque la cuve de pulvérisation ou de prémélange est remplie aux $\frac{3}{4}$ d'eau, ajouter BISON^{MD} 400 L. Si plus d'une caisse de BISON^{MD} 400 L doit être utilisée, ajouter toutes les caisses de BISON^{MD} 400 L avant l'ajout de produits mélangés en réservoir ou l'adjuvant Addit^{MD}.
4. S'il s'agit d'un mélange en réservoir, ajouter ensuite le(s) produit(s) recommandé(s).
5. Ajouter l'adjuvant Addit^{MD} à raison de 0,5 L pour 100 L d'eau ou 0,5 % v/v, et continuer à remplir le réservoir d'eau jusqu'au niveau souhaité.

DOSE DE L'ADJUVANT :

0,5 L pour 100 L d'eau ou 0,5 % v/v

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

60 jours

ROTATION DES CULTURES :

Ne pas replanter les zones traitées pour supprimer l'avoine ou le maïs pendant au moins 4 semaines après l'application.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

- Les cultures céréalières immatures peuvent être pâturées ou coupées pour le foin 16 jours après le traitement.
- La paille mature peut être utilisée pour l'alimentation du bétail.
- Ne pas nourrir ou faire paître les cultures fourragères non ensemencées pendant l'année du traitement.

ENTREPOSAGE :

- Entreposer au-dessus de -5 °C.
- Bien agiter avant utilisation.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une sécurité optimale des cultures, pulvériser par temps chaud sur un sol humide. Éviter les conditions de croissance stressantes et éviter d'appliquer le produit dans les 2 ou 3 jours suivant une température de 4 °C ou moins.



ADAMA

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.
1.855.264.6262
ADAMA.COM/CANADA/FR

^{MC/MD} BADGE, BISON, BROMOTRIL, BUMPER et SILENCER sont des marques déposées d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.
© 2021 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.